

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 8 (1870)
Heft: 42

Artikel: Expiation
Autor: Horn, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-180953>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

main aux agriculteurs les plus surchargés de besogne. Bref, au milieu des chants, des yodels et des saillies caustiques, l'ouvrage s'avancé comme par enchantement, malgré la visite de certains petits tonnelets que les propriétaires faisaient de temps à autre circuler au milieu des faneurs en pleine jubilation. Oh ! c'était bien la bénichon, mais au sein des prairies fourmillant de travailleurs endimanchés qui s'amusaient le mieux du monde sans violons ni clarinettes ; puis le soir, après une journée si bien remplie, combien tous ces braves jeunes gens, réunis autour des tables abondamment servies des mémoires, savouraient délicieusement la classique moutarde, prélude de tant d'autres plats exceptionnels.

Lorsqu'une contrée possède une jeunesse animée de semblables sentiments, il m'est permis d'augurer que l'agriculture, loin d'y dégénérer, recèle pour l'avenir de véritables éléments de progrès.

Et lorsque d'estimables Dulcinées modestement habillées s'en vont manier le râteau dans les campagnes, pendant que d'autres tourbillonnent sur la place publique, essouffées, évaporées, étourdies, et coquettement vêtues de toilettes ébouriffées, excentriques, presque carnavalesques, certes je puis présumer que chez les faneuses on trouverait bien plutôt les qualités requises qui constituent les excellentes ménagères, ces respectables auxiliaires qui rendent à l'agriculteur des services si importants.

Gruyères, 2 octobre 1870.

(Cultivateur.) Célestin CASTELLA.

Expiation.

(D'après l'allemand de C. Horn.)

Dans le fond d'une jolie vallée se trouve la maison seigneuriale du fief de Rosenburg. Semblables à deux gardiens gigantesques, deux peupliers s'élèvent bien au-dessus du faite du manoir, ombrageant, à droite et à gauche, l'escalier en pierre de l'entrée ; mais les murailles se dégradent, la mousse envahit les marches de l'escalier ; les fenêtres sont remplies de poussière et de toiles d'araignées. Dans les chaudes soirées d'été, le vent joue bien encore, tout doucement, avec le feuillage mobile des peupliers, mais aucune oreille humaine ne l'écoute ; personne ne goûte les chants mélodieux du merle et du rossignol. Aucun pied fatigué ne vient se reposer dans les bosquets du parterre, et le gravier des allées ne crie plus sous les pas des promeneurs. Tout est solitaire, désert, abandonné. Le parc, autrefois si riche en verts bosquets et en plantations de roses, le parc dont on admirait le gazon velouté, est redevenu sauvage, faute de soins.

Ici, voyez cette Vénus en marbre, elle a perdu les bras ; là-bas, c'est l'Amour qui a perdu son arc ; le lierre et la vigne sauvage les envahissent, ces témoins de l'éclat dont brillait jadis la noble maison.

Au milieu du parc se trouve une maisonnette en marbre rouge, non poli et entièrement couverte de vigne du Canada, elle est un peu moins en ruines, un peu moins inhabitable que le manoir. Il se pourrait qu'elle ait servi jadis d'habitation au jardinier, mais il est douteux qu'elle ait encore le même usage, car les grappes de la treille sèchent sur branche, ou pourrissent sans que personne y prenne garde ; et la vigne a des branches gourmandes à côté de sarments secs. Toute vie, toute joie a également disparu de la maisonnette. Même le lac, qui borde un des côtés du parc, encadré de saules élancés et de vertes collines, est silencieux, immobile, comme s'il attendait le retour des temps où une joyeuse compagnie se promenait sur son rivage, et où la légère nacelle sillonnait ses flots. Sa rive est déserte, rien n'en trouble le silence, à moins qu'un vent d'orage ne le bouleverse, qu'un

oiseau aquatique ne le rase de ses ailes, ou qu'un chevreuil de la forêt voisine ne s'en approche timidement pour étancher sa soif. Il n'en était pas ainsi jadis ; maint convive de haut lignage se montrait sur l'escalier de la demeure seigneuriale ; des serviteurs empressés venaient le recevoir et le conduisaient dans des appartements somptueux. La vie et l'animation remplissaient la maison, les jardins et le parc ; des nacelles richement décorées sillonnaient la surface du lac.

Dans ce temps donc, par un beau soir d'été, le seigneur de ces lieux, M. le baron d'Haltow, était assis dans un fauteuil rustique, à l'ombre des peupliers. C'était un homme âgé, et malgré sa tenue ferme et roide, malgré ses traits fortement accentués, on voyait, à la blancheur de ses cheveux et de sa barbe, qu'il avait passé l'âge viril. Il fumait lentement, et d'un air soucieux, sa pipe d'écume, regardant en silence la fumée bleuâtre dont les spirales, s'étendant de plus en plus, allaient disparaître au loin. Il devait, dans sa jeunesse, avoir eu la taille svelte et élancée : son nez, quoique fortement arqué, avait la coupe fine, ses lèvres avaient une certaine fierté, et des yeux encore pleins de vivacité, perçant dessous des sourcils blanchis, achevaient de prouver qu'il avait été bel homme. Cependant on lisait sur son front une sérénité de fer, et il semblait ne pouvoir courber le dos, tant il portait la tête haute.

La journée avait été brûlante, le vent du soir, tout en passant à travers les peupliers qu'il faisait bruire, était impuissant à rafraîchir l'atmosphère lourde et embrasée qui pesait sur la terre. Les derniers rayons du soleil dardaient obliquement sur la feuillée des arbres du parc : la vigne du Canada qui enlaçait une table de pierre, prenait un éclat rouge doré, et le gravier des allées qui serpentaient dans le gazon semblait renfermer autant de points lumineux qu'il s'y trouvait de cailloux blancs. Un profond silence régnait sur la nature. Les oiseaux eux-mêmes, écrasés par la lourdeur de l'air, restaient silencieux. En face du vieux seigneur, au centre d'un gazon touffu, s'élevait un pavillon dont le toit rond était couronné par une ramure de cerf. Ce toit était supporté par des colonnes de sculpture élégante. De colonne en colonne s'élançait un lierre formant çà et là un abri naturel contre le vent et le soleil. Dans ce pavillon était assise une jeune fille vêtue d'une légère robe blanche. Elle avait la taille petite, mais pleine d'élégance. Sa figure était à la fois gracieuse et douce. Ses traits délicats étaient ombragés par un chapeau en paille à larges ailes. La tête penchée sur la poitrine, elle arrachait, une à une, des feuilles de lierre qu'elle déchirait et jetait à terre, où elles formaient comme un tapis à ses pieds. A ses côtés, le bras appuyé sur une table de marbre, était un homme dans toute la force de l'âge. Il avait le profil fin et bien dessiné du vieux baron, il en avait aussi les yeux à l'éclair profond. Cependant ses regards s'adouciaient et devenaient rêveurs lorsqu'il les tournait vers la jeune fille en face de lui, et une bonté ineffable venait se dessiner sur ses lèvres. De temps en temps, le maître de la maison posait sa pipe pour examiner d'un œil scrutateur le jeune couple.

(A suivre.)

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

AVIS AUX AGRICULTEURS

Il sera donné, à Lausanne, du 14 novembre 1870 au 4 mars 1871, un enseignement agricole élémentaire, portant sur toutes les branches dont la connaissance est utile aux agriculteurs et approprié aux jeunes gens de la campagne.

Le programme de cet enseignement sera déposé dans toutes les communes.

Les cours seront gratuits. Les jeunes gens dès l'âge de 16 ans sont admis à le suivre.

Les personnes qui se proposent de suivre ces cours, sont priées de se faire inscrire avant la fin d'octobre au Département ou chez M. Borgeaud, ancien directeur de l'École industrielle.

S'il ne se présente pas un nombre suffisant d'élèves, les cours n'auront pas lieu cette année.

Secrétairerie du Département de l'instruction publique et des cultes.